



Formation professionnelle pour les adultes

## BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage

[RNCP39066](#) – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 23 janvier 2024

Devenez un spécialiste des travaux paysagers

### Objectifs de la formation

- S'insérer professionnellement en tant qu'ouvrier paysagiste.
- Réaliser des petits aménagements dans le cadre d'un jardin.

### Contenus de la formation

- Réaliser un chantier d'entretien d'espaces verts :  
gestion et entretien différenciés, tonte, fauche, tailles spécifiques, tailles droites, paillages, etc.
- Utiliser et entretenir le petit matériel d'espaces verts :  
tondeuse, taille haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse, autres matériels spécifiques.
- Réaliser des activités de végétalisation :  
plantations, fleurissement, engazonnement, etc.
- Réaliser des activités de construction simple :  
dallages, murets, constructions bois, etc.
- Conduire et utiliser en sécurité le matériel automoteur :  
tracteur attelé, mini pelle.
- Réaliser l'entretien d'un espace rural :  
entretien des haies bocagères, bords de cours d'eau, travaux de bûcheronnage, etc.
- Réaliser la taille de fruitiers à pépins :  
tailles de formation et sanitaires, tailles de fructification.
- Principales connaissances associées :  
écosystèmes, agroécologie et biologie végétale, les végétaux et leur utilisation, etc.
- Santé et Sécurité au Travail :
  - Certificat Individuel d'Application des Produits Phytosanitaires (Certiphyto)
  - Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

### Financement de la formation

- La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation ».
- Autres possibilités : CPF, CPF transition professionnel, autofinancement, contrat d'apprentissage pour les moins de 30 ans.



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

### Accès à la formation

- En formation continue :
  - 800 heures, **27 semaines de formation** en centre au CFPPA Nature
  - 350 heures, **10 semaines** de stage en entreprise
- Être **demandeur d'emploi** ou salarié en **reconversion**.
- Entrée en formation à **tout moment**, après positionnement du candidat.



## Conditions d'admission

- Satisfaire aux **tests de recrutement** et à l'**entretien** de motivation organisé par le centre de formation.
- Remplir **la condition** suivante :
  - Justifier d'1 année d'activité professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) tous



## Points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts** sur l'établissement, entièrement dédiés aux activités pratiques.
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une halle « paysage-environnement » de 800 m<sup>2</sup> disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme.
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts.



## Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation.
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique**.
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en présentiel en **centre**, en formation **à distance**, en **entreprise**.



## Égalité d'accès à la formation

- Le CFPPA Nature garantit **l'accès à tous à la formation**, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.



## Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque **les 6 UC constitutives du BPA sont acquises**.
- En cas de certification partielle, le candidat a **5 années** pour valider les UC manquantes.

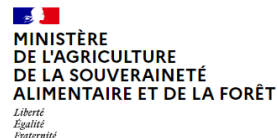


### Insertion professionnelle et poursuite de formation :

- Ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Agent d'entretien en hôtellerie de plein air
- Entretien des jardins, service à la personne
- BP Aménagement Paysager, BP Aménagement Paysager et Entretien des Espaces Naturels et Ruraux, CS Constructions Paysagères.



Membre de :



CFPPA Nature

Allée des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex  
02 51 09 82 92 - ✉ cfppa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

[www.lyceenature.com](http://www.lyceenature.com)